



Chers Habitantes et Habitants,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les dates des différents évènements, et ce sous réserve des conditions sanitaires en vigueur, qui se dérouleront prochainement dans notre village :

Déclaration du personnel frontalier

Nous rappelons que les entreprises sont tenues d'annoncer, sans délai toute arrivée et tout départ de travailleurs frontaliers (de nationalité suisse ou étrangère, ayant leur adresse de résidence principale en France) au Canton, soit au Service de la Population à Lausanne. La secrétaire municipale est à votre disposition en cas d'éventuelles questions.



Ciné Séniors

Dans le cadre des projections « ciné-séniors », la Commune met à disposition des habitants deux cartes qui sont à retirer auprès de M. **Philippe Caillat**, rue du Pavé 4, ☎ 021 861 14 26. **Celles-ci seront restituées le lendemain sans faute à l'adresse du susmentionné.**

Vous avez également la possibilité d'acheter des billets le jour de la projection au prix de CHF 10.00 à la caisse du cinéma directement. Pour plus d'informations : <http://www.cinamacossonay.ch/>



Télési du Lac de Joux L'Abbaye

Comme l'année dernière, la Commune met à disposition des habitants deux cartes journalières qui sont à retirer auprès de **Marc Vial**, Route du Mont de May 1 ☎ 079 797 73 04.

Celles-ci seront restituées le lendemain sans faute à l'adresse du susmentionné. Nous espérons que vous allez profiter de cette opportunité pour dévaler les pistes de notre région.



Cartes journalières CFF

Dans le cadre du groupement des communes de Cossonay, La Chaux, Cottens, Cuarnens, Dizy, Gollion, Grancy, Senarclens, Vuillierens, vous avez la possibilité d'acheter des cartes journalières **auprès de la Commune de Cossonay au prix de :**

CHF 40.-- pour les habitants de Chavannes-le-Veyron
CHF 45.-- pour les habitants d'autres communes

Les cartes non vendues au jour prévu pour leur usage peuvent être obtenues à moitié prix.

La réservation est conseillée ☎ 021 863 22 00 ou www.cossonay.ch.

Sapins de Noël et branches - rectificatif

Venez choisir votre sapin de Noël sur place et emportez-le directement, le

Samedi 11 décembre 2021 de 09h00 à 11h00



Il vous est offert par la Commune.

Festi'Veyron sera présent pour vous servir le verre de l'amitié.

Les sapins de Noël sont au même endroit que les années précédentes, dans la forêt, direction Mauraz. Cette année, les branches de sapins se trouvent à la même place que les sapins.

Un panneau indicateur sera sur place afin de vous indiquer l'endroit exact.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Marc Vial, ☎ 079 797 73 04.



Noël de Chavannes – le 11 décembre 2021

Notre traditionnel Noël villageois sera célébré le 11 décembre 2021 avec comme chaque année, un culte, le sapin et une animation proposée par les enfants du village (cf. flyer des organisatrices).

En raison des mesures sanitaires à respecter, la fête se déroulera en extérieur, devant l'église à 19h30 (cortège à 19h20 au collège). Une verrée vous sera chaleureusement servie par Festi'Veyron à la suite de la célébration.

L'accès en voiture sera limité depuis la Route de la Grosse-Pierre en direction de la Place du 21 Juin, jusqu'au bas de la Rue du Pavé.

Nous espérons vous voir nombreux afin de fêter ensemble Noël et ce, même s'il se déroulera quelque peu différemment que les années passées.

Factures 2021



Les personnes concernées par des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à Jean-Luc Reymond, Syndic d'ici au **13 décembre 2021 à midi**.

Comptes communaux : 31 décembre 2021 de 9h00 à 11h30.

Déchetterie – Planning 2022



Nous vous remettons en annexe, le planning des jours d'ouverture de la déchetterie pour 2022.

Conseil général

Le prochain Conseil général aura lieu le **lundi 6 décembre 2021 à 20h00 à la Salle du Conseil au 2^{ème} étage du Bâtiment communal.**

L'Ordre du Jour sera affiché au pilier public.

Avis de fouilles – Pose de la fibre optique

La Municipalité vous informe que l'entreprise Cablex SA procédera du 1^{er} décembre 2021 au 23 décembre 2021 à la pose de la fibre optique.

Afin de pouvoir procéder à ces travaux, des fouilles seront nécessaires.

Elles auront lieu aux endroits suivants :

Route de Saint-Denis 2 - Rue des Fontaines 6 - Rue du Pavé 6

Ces travaux n'engendreront pas de fermetures de routes et par avance, la Municipalité vous remercie de votre compréhension pour les éventuels inconvénients qu'ils pourraient engendrer.



Prenez toujours soin de vous et de vos proches !

Avec nos meilleures salutations.

La Municipalité

Chavannes-le-Veyron, décembre 2021